

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Succès de l'offre publique d'achat simplifiée d'Eren : un formidable tremplin pour le développement d'Orège

Jouy en Josas, le 10 mars 2014

L'Autorité des marchés financiers a publié le 7 mars 2014 les résultats de l'offre publique d'achat simplifiée sur Orège initiée par Eren, agissant de concert avec certains actionnaires historiques¹.

A l'issue de cette offre, Eren détient 69,22% du capital et 60,52% des droits de vote d'Orège² et le concert 83,75% du capital et 85,80% des droits de vote³.

Orège précise que les deux fonds institutionnels Climate Change Capital et Oraxys investis depuis mi 2011 dans Orège ont cédé 100% de leurs actions dans le cadre de l'opération précitée.

Par ailleurs, Orège précise que de nombreux actionnaires institutionnels et autres particuliers ont fait le choix de conserver leurs actions et qui représentent à eux tous 16,25% du capital (hors actionnaires historiques, agissant de concert avec Eren).

Monsieur Pascal Gendrot, Président du Directoire d'Orège a déclaré :

« Nous nous réjouissons du succès de cette opération qui permettra à Orège de bénéficier du soutien stratégique, industriel et financier de notre nouvel actionnaire de référence et maioritaire. Eren.

Forte de ce soutien global d'Eren et d'une gouvernance simplifiée qui sera mise en œuvre prochainement, la Direction de la société va pouvoir consacrer tout son temps et tous ses moyens au développement de la société au profit de tous les actionnaires».

³ Sur la base d'un capital composé de 18 595 169 actions représentant 22 682 220 droits de vote.

¹ M. Pascal Gendrot, Mme Carine Oger Gendrot, Mme Lara Van Kempen-Gendrot, M. Raphaël Gendrot, M. Patrice Capeau, M. Michel Lopez, M. George Gonsalves, M. Guy Gendrot, Half Moon properties Ltd, et Mme Daljit Bomer.

² En ce compris les actions assimilées aux actions détenues par Eren du fait de promesses consenties à son profit, au titre des dispositions de l'article L.233-9 I, 4° du Code de commerce.

A propos d'ORÈGE:

Grâce à ses deux technologies propriétaires, SOFHYS et SLG, ORÈGE, apporte à ses clients industriels ou municipaux des solutions performantes de traitement des effluents et des boues, plus économiques et en meilleure adéquation avec les nouvelles exigences règlementaires, environnementales et sociétales.

Les offres d'ORÈGE constituent une réelle alternative lorsque les technologies de traitement traditionnelles atteignent leurs limites techniques, représentent un coût trop élevé, ou ne peuvent atteindre les objectifs de performances requis. Les principaux marchés visés par les solutions développées par ORÈGE sont vastes : l'Oil & Gas (exploration et production pétrolière, raffinerie et dépôts pétroliers), la Pétrochimie, la Chimie (chimie, cosmétologie, pharmacie), l'Agroalimentaire, et le marché des Collectivités Locales.

Le siège d'ORÈGE est basé à Jouy en Josas (Yvelines) et le centre de R&D est situé à Aix en Provence. La société compte une quarantaine de collaborateurs. www.orege.com

A propos d'EREN:

Eren, fondée par M. Pâris Mouratoglou et M. David Corchia, a pour ambition de rendre accessibles des technologies innovantes, fiables et compétitives au service de l'économie des ressources naturelles. A travers ses diverses participations, le groupe Eren intervient dans le développement de différentes technologies en matière d'économies de ressources naturelles: traitement des effluents, sécurité des infrastructures et prolongation de leur durée de vie, effacement diffus de la consommation d'électricité, gestion et stockage d'énergie, développement de contrats de production d'électricité à partir de ressources renouvelables.

Pour plus d'informations :

Société ORÈGE Pascal Gendrot + 33 (0)1 39 46 64 32

Email: pascal.gendrot@orege.com

Contact pour la presse :

Agence SYMORG Jean-Christophe Labastugue + 33 (0)6 03 45 11 37

 $Email: \underline{contact@symorg.com}$